

Correspondance

Faut-il réduire le programme olympique?

par le Général V. Stoïtchev, membre du
Comité International Olympique pour la
Bulgarie (texte original)

C'est un fait connu que depuis les Jeux de la 1^{re} Olympiade de l'Ere moderne jusqu'à ceux de la XVII^e Olympiade à Rome, le programme des Jeux n'a fait qu'augmenter et il est probable qu'il augmentera encore. Il en est de même du nombre des participants. En 1896, treize nations seulement participèrent avec un nombre total de 285 concurrents, tandis qu'aux Jeux de Rome le nombre des nations fut de 84 avec 5396 athlètes (y compris 537 femmes). L'accroissement du nombre des sports n'est pas moins impressionnant. Dix sports figuraient au programme en 1896, tandis qu'à Rome on en comptait dix-huit, le nombre des épreuves dans chaque sport ayant aussi augmenté.

Ce phénomène devrait remplir de joie les cœurs de tous ceux qui s'intéressent au sport parce qu'il est le reflet indéniable de l'intérêt toujours croissant du sport dans le monde. C'est aussi la preuve que le sport est un moyen puissant et efficace pour garantir le bien-être de l'humanité et qu'il est peut-être le seul antidote contre le poison du surmenage provoqué par la lutte toujours plus ardente pour l'existence et le pain quotidien. Il doit remplir de joie et de fierté le cœur et l'âme de tous ceux qui s'efforcent d'assurer le développement de l'olympisme et le triomphe de son idéal. Ce phénomène doit être, pour les membres du Comité International Olympique, un sentiment de fierté du devoir accompli.

Malgré cette situation de fait indiscutable, on a entendu ces dernières années, au sein du Comité International Olympique, des voix demandant la réduction du programme olympique, qu'il s'agisse du nombre de sports ou de celui des participants. Plusieurs projets ont déjà été présentés et d'autres continueront à l'être. Les arguments qui accompagnent ces projets ne sont nullement convainquants. Un des motifs avancés par les partisans d'une réduction du programme est celui des difficultés auxquelles se heurtent les organisateurs des Jeux. On les considère même insurmontables. Celles que l'on considère comme étant les plus importantes sont liées à la recherche de terrains et de bâtiments pour le logement des concurrents et officiels et pour l'organisation des épreuves. Difficultés encore pour l'établissement du programme et le souci d'assurer le transport des participants, des spectateurs et des matériaux.

Cette inquiétude serait encore justifiée s'il y avait une pénurie de villes désireuses d'organiser les Jeux. Ce fait ne s'est jamais manifesté jusqu'à ce jour, au contraire puisque le nombre des villes candidates a toujours augmenté d'une Olympiade à l'autre; le Comité International Olympique n'a eu que l'embaras du choix. Il y a aussi lieu de tenir compte que jusqu'à ce jour aucune ville n'a fait état de difficultés financières, techniques ou de n'importe autre caractère, qu'il s'agisse de problèmes de transport, logement, nourriture, d'entretien général des participants, des spectateurs et des hôtes plus ou moins officiels. Or, les candidatures des villes furent généralement présentées par des personnalités responsables tels que gouverneurs, maires ou présidents de conseils municipaux. Toutes ces délégations ont insisté sur leurs possibilités illimitées de satisfaire aux exigences du Comité International Olympique jusqu'aux moindres détails.

*

Toutes les villes candidates jusqu'à ce jour ont toujours dépensé des sommes énormes pour la présentation de leur candidature: livrets spéciaux, prospectus, albums luxueusement illustrés, etc. Le Comité International Olympique, pour sa part, a toujours insisté auprès des comités organisateurs pour que les principes fondamentaux, statuts et règles olympiques soient scrupuleusement respectés. Ces prescriptions ont toujours été reconnues et il faut convenir que malgré le grand nombre de sports et nonobstant celui des participants, il n'y a jamais eu de plainte quelconque. Pour preuve citons ce que le Comité International Olympique a publié dans son *Bulletin N° 72* au sujet des Jeux de Rome: *Les Jeux de 1960 ont été incontestablement les plus fastueux de l'Histoire. Jamais la presse n'a tant écrit sur leur compte et jamais avec tant de louanges. Les installations furent parfaites et les services techniques fonctionnèrent à merveille.*

J'ai personnellement l'impression que les partisans d'une restriction du programme olympique ne sont pas persuadés de la valeur de leurs arguments. La preuve en est qu'un nouveau sport, le volley-ball, fut admis par le Comité International Olympique à sa Session de Sofia, en 1957, comme ce fut

le cas pour le judo à la Session de Rome (1960). J'ai rencontré plusieurs de mes collègues qui sont résolument partisans d'une réduction du programme. Que nous soyons en faveur d'une réduction ou non, il faut reconnaître que nous sommes tous, sans exception, épris de la ferme volonté de servir l'idéal olympique.

Un argument présenté par les partisans d'une réduction est celui de la difficulté qui existe d'inclure tous les sports du programme dans un délai de deux semaines. Comment ce délai fut-il fixé? La tradition du passé? Je réponds par la négative puisque dans le passé certains Jeux se déroulaient pendant des semaines et même des mois. Pourquoi y aurait-il impossibilité de prolonger la durée des Jeux de deux à trois jours? La période d'une Olympiade est de quatre ans. Dans cette période il y a 1460 jours. Sacrifier durant ce laps de temps une vingtaine de jours pour le bien-être de l'humanité, pour consolider la santé et pour fortifier l'esprit de la jeunesse mondiale, ne serait pas un sacrifice exagéré.

Cette prolongation de deux à trois jours seulement permettrait de vaincre toutes les difficultés qui pourraient surgir quant à la

composition du programme. Je suis absolument convaincu que les membres du Comité International Olympique devraient se sentir dans l'obligation, non pas de lutter en faveur d'une réduction, mais au contraire pour un élargissement du programme. Ils devraient prévoir l'introduction, au programme olympique, du plus grand nombre de sports possible et surtout ceux qui demandent des aptitudes physiques et morales tel que le parachutisme. Ils devraient envisager le maintien des sports d'équipes qui suscitent l'intérêt des masses populaires et qui développent chez elles le goût et l'amour du sport; il s'agit donc des sports collectifs. Ils devraient prévoir la réintroduction de sports qui figuraient jadis au programme, soit le polo à cheval et le tennis.

En agissant ainsi le Comité International Olympique donnerait la possibilité à un nombre toujours croissant d'hommes et de femmes de tous les continents de participer aux Jeux. Il contribuerait ainsi au développement du Mouvement Olympique et au triomphe de son idéal. Toute réduction du programme quel qu'il soit (sports et participants) porterait une grave atteinte, voir un coup irréparable, au prestige de l'Olympisme.

Sofia, décembres 1960.